

221C3528
FR0000120222-FS1006

20 décembre 2021

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

CNP ASSURANCES

(Euronext Paris)

Par courrier reçu 20 décembre 2021, la société anonyme BPCE (50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 16 décembre 2021, les seuils de 15% du capital, de 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société CNP ASSURANCES et ne plus détenir aucune action CNP ASSURANCES.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de la totalité des actions CNP ASSURANCES détenues par BPCE au profit de La Banque Postale¹.

¹ Cf. notamment communiqué diffusé le 16 décembre 2021 par La Banque Postale et BPCE.